

Racisme et antiracisme en Belgique

Nadia Fadil & Marco Martiniello

Nadia Fadil : KU Leuven

Marco Martiniello : FRS-FNRS et CEDEM-Faculté des Sciences Sociales, Université de Liège

Mots-clés : Racisme ; antiracisme ; nationalisme ; colonialisme ; migration ; asile ; islamophobie ; laïcité ; football.

Abstract :

Cet article analyse les évolutions politiques et culturelles entraînées par la croissance de la multiculturalité et de la diversité en Belgique au cours des dernières décennies. Il souligne en particulier des développements contradictoires et opposés : une sensibilisation accrue aux questions de racisme et de diversité d'une part, et un rejet renforcé du multiculturalisme d'autre part. Après un bref compte rendu historique du nationalisme, du séparatisme et du colonialisme - toile de fond contextuelle essentielle -, il examine l'importance du racisme et du discours raciste dans la politique belge actuelle à travers deux axes : les nouvelles migrations et l'Islam. La troisième partie illustre le racisme banal au quotidien dans la société belge et en particulier dans le football. Enfin, la dernière partie examine les changements intervenus dans l'antiracisme au cours des dernières années.

Introduction

Avec ses 11,5 millions d'habitants, la Belgique est l'un des pays les plus petits mais aussi les plus prospères de l'Union européenne (UE). Cette monarchie constitutionnelle abrite également une importante diversité ethnique et culturelle, qui résulte d'une part de la présence des différentes communautés linguistiques du pays (francophone, néerlandophone et germanophone), mais aussi de différents mouvements d'immigration qu'il a connu notamment depuis la fin Seconde Guerre mondiale. Alors que les Italiens représentaient les plus importantes populations de travailleurs immigrés après la Seconde Guerre mondiale, la situation a changé dans les années 1960, le Maroc et la Turquie étant devenus des importants réservoirs de recrutement de travailleurs immigrés jusqu'au début des années 1970. Actuellement, cependant, et contrairement à la perception générale, les citoyens de l'Union européenne représentent la principale population d'immigrants dans le pays. Bruxelles, sa capitale, abrite à la fois l'UE et l'OTAN, ce qui a entraîné un afflux considérable d'autres pays d'Europe occidentale (France, Pays-Bas, Allemagne, etc.) et orientale (Pologne, Bulgarie, Roumanie, etc.). Au cours des trois dernières décennies, le pays a également connu un important afflux de personnes en provenance de ses anciennes colonies (Congo, Rwanda et Burundi) et, plus récemment, d'Afghanistan et d'Irak, de Somalie, de Syrie et de Palestine. Les différentes vagues de migration que le pays a connues ont donné naissance à une réalité très diverse et multiculturelle, mais inégalement répartie sur le territoire. Alors que Bruxelles, une ville vraiment superdiversifiée, représente l'une des régions les plus diverses du pays, avec 34,6 % de ses résidents qui sont des non-nationaux (et plus de la moitié des citoyens belges ayant une origine immigrée), le nombre de non-nationaux tombe à 8 % pour la Flandre et 10 % pour la Wallonie¹.

La multiculturalité et la diversité croissantes du pays ont entraîné un certain nombre de développements politiques et culturels importants, et ont également conduit à une intensification des débats sur les politiques de la diversité et du multiculturalisme ainsi qu'à l'émergence de mouvements d'extrême droite (en particulier en Flandre). Cet article examine un certain nombre de tendances significatives dans ce processus. Il souligne en particulier les développements contradictoires et opposés qui caractérisent le pays : une sensibilisation accrue aux questions de racisme et de diversité d'une part, et un rejet renforcé du multiculturalisme d'autre part. L'article commence par un bref compte rendu historique du nationalisme, du séparatisme et du colonialisme en Belgique, qui constitue la toile de fond contextuelle essentielle pour comprendre la spécificité du racisme et de l'antiracisme dans le pays. Il examine ensuite l'importance du racisme et du discours raciste dans la politique belge actuelle à travers deux axes : les nouvelles migrations et l'Islam. La troisième partie illustre le racisme banal au quotidien dans la société belge et en particulier dans le football, un phénomène social total dans le pays. Enfin, la dernière partie examine les changements intervenus dans l'antiracisme au cours des dernières années.

1. Nationalisme, séparatisme et colonialisme en Belgique

Depuis sa création en 1830, la Belgique se caractérise par une série de profondes divisions, tant confessionnelles et idéologiques (catholiques > < laïques ; libéraux > < socialistes) qu'ethnolinguistiques (flamands > < francophones). La question communautaire, en particulier, a connu une série de transformations rapides à partir de la seconde moitié du XIXe siècle, qui a vu l'émergence d'un mouvement flamand qui s'est, pour l'essentiel, axé sur la reconnaissance de la langue flamande dans les institutions belges qui étaient alors totalement francophones². Les courants les plus radicaux de ce mouvement nationaliste finiront par embrasser progressivement les tendances séparatistes et autoritaires. Pendant la Seconde Guerre mondiale, l'Union nationaliste flamande (VNV) collaborera avec les forces d'occupation allemandes, ainsi qu'avec le mouvement rexiste en Belgique francophone³. Cette période historique s'avérera toutefois cruciale pour le développement du mouvement séparatiste flamand. Alors que la défaite de l'Allemagne nazie et les horreurs de l'holocauste ont temporairement mis un frein et jeté le discrédit sur les ailes les plus radicales du mouvement séparatiste, elles connaîtront une nouvelle renaissance à la fin des années 70 grâce à la création du *Vlaams Blok* (Bloc flamand) en 1978. Ce parti politique est issu du parti nationaliste flamand de l'époque, la *Volksunie* (l'Union populaire), et en viendra à se démarquer par un programme séparatiste explicite et le déploiement d'une rhétorique anti-immigration agressive.

L'émergence et la montée du *Vlaams Blok* en Flandre représentera une force politique majeure dans le pays, non seulement par ses succès électoraux (avec un pic en 2004 avec 24 % des voix en Flandre), mais aussi par la façon dont il en viendra à monopoliser la question de l'immigration et à diviser une grande partie du spectre politique et médiatique autour de cette question tout au long des années 90 et au début des années 2000⁴. Dans la partie francophone du pays, le Front national (FN) et d'autres petits partis d'extrême droite remporteront également quelques succès électoraux locaux, mais la forte rhétorique anti-immigration sera tout autant le produit de partis établis, comme dans le cas du bourgmestre FDF qui a en fin de carrière rejoint le FN Belge, Roger Nols (1970-1989), dans la commune bruxelloise de Schaerbeek⁵. Alors que tous les partis politiques établis ont convenu d'établir un cordon sanitaire autour du parti après sa percée électorale en 1991, ce qui signifie qu'ils ne gouverneraient pas avec eux dans une coalition, les succès électoraux du parti d'extrême droite ont eu un impact direct sur la création d'institutions politiques traitant de la migration et l'établissement d'une législation antiraciste⁶. Plus récemment, les succès électoraux

du *Vlaams Blok* ont été éclipsés par l'émergence d'un autre acteur dans le domaine politique : la Nouvelle alliance flamande (*Nieuw-Vlaamse Alliantie*, N-VA) depuis 2004. Bien que moins radicale que le *Vlaams Blok*, qui a changé son nom en *Vlaams Belang* après avoir été condamné en 2004 pour racisme, la N-VA a joué ces dernières années un rôle majeur dans l'intégration de la rhétorique anti-immigration et d'un programme séparatiste fort. Dans la partie francophone du pays, les partis d'extrême droite ont presque totalement disparu de la scène électorale, ce qui ne signifie nullement que les attitudes anti-immigrés et racistes n'existent pas au sein de la population. En outre, il existe un large consensus en faveur du maintien d'un État belge. Le séparatisme n'est pas une revendication politique forte dans le sud de la Belgique.

Cela dit, il est important de noter que le succès de l'extrême droite n'a pas été qu'électoral. Comme l'indique Ilke Adam⁷, la montée électorale de l'extrême droite a permis de déplacer le curseur politique en Flandre vers la droite en matière de politique migratoire et de politiques envers les minorités. Par ailleurs, dans certaines communes bruxelloises, des élus de partis de gauche ont parfois adopté un discours sécuritaire stigmatisant les minorités afin de préserver leur électorat populaire « blanc » ciblé par l'extrême droite⁸.

Par ailleurs, l'histoire coloniale de la Belgique est restée remarquablement absente jusqu'à très récemment des débats sur les questions de diversité, de migration et même le racisme. Ce n'est qu'au cours des deux dernières décennies que l'histoire coloniale du pays est devenue un élément central de la conversation antiraciste et que les analystes ont cherché à rendre compte des continuités qui existent entre la domination coloniale de la population autochtone dans les colonies, et les façons dont les nouveaux arrivants et les migrants sont soumis à un discours d'intégration⁹. Le Congo a été colonisé d'abord comme propriété personnelle du roi Léopold II (de 1885 à 1908), puis comme colonie de l'État belge jusqu'en 1960¹⁰. L'émergence plutôt tardive de la question coloniale dans le débat public belge est également due en partie à l'absence relative de migrants postcoloniaux en Belgique. À la différence de ses pays voisins (France, Pays-Bas ou Royaume-Uni), le pays n'a pratiquement pas permis la migration d'hommes et de femmes de ses anciennes colonies vers la métropole. Les Congolais, les Burundais et les Rwandais sont arrivés en Belgique dans les années 80 et 90 en tant que réfugiés politiques. Avant cela et pendant la colonisation, seul un petit nombre de Congolais étaient autorisés à se rendre dans la métropole, principalement pour leur éducation, et généralement dans le but de retourner dans leur pays par la suite. La très faible présence de colonisés sur le sol belge explique en partie pourquoi la plupart des débats sur la migration se sont d'abord concentrés sur les migrants européens puis nord-africains ou turcs, lesquels n'avaient aucun lien colonial préalable avec la Belgique. Cependant, l'émergence tardive d'un débat postcolonial est également liée à des raisons internes à l'État belge et à la monarchie, et à une profonde difficulté à aborder ce passé colonial¹¹. L'épisode le plus controversé de la colonisation du Congo, avec les massacres et le traitement sévère des Congolais, a eu lieu en grande partie lorsque l'État libre du Congo était une propriété privée du roi Léopold II¹². En outre, aborder le passé colonial implique également de se pencher sur la responsabilité de l'État belge dans l'établissement d'un régime politique basé sur l'exploitation et la répression¹³. Un tournant important a été, à cet égard, la publication de *L'assassinat de Lumumba* de Ludo De Witte¹⁴, qui a accusé l'État belge d'être impliqué dans l'assassinat du leader indépendantiste Patrice Lumumba. Ce livre allait donner lieu à l'ouverture d'une enquête parlementaire sur la question¹⁵. La visibilité et l'affirmation croissantes des minorités postcoloniales dans le débat public belge au cours de la dernière décennie, que ce soit lors de la célébration de l'indépendance du Congo en 2010, de la mobilisation autour de l'établissement d'une place Lumumba à Bruxelles de la rénovation du

Musée colonial de l'Afrique centrale à Tervuren et en 2020 dans le cadre du mouvement *Black Lives Matter* (BLM) qui a repris après le meurtre de Georges Floyd, pourrait représenter enfin un tournant majeur qui permettrait définitivement l'installation de ces débats en Belgique. La mise en place d'une commission parlementaire sur le passé colonial de la Belgique installée en juillet 2020 un peu plus d'un mois après la manifestation réussie contre le racisme et les violences policières en juin dans le cadre de BLM à Bruxelles, et dans lequel les militants postcoloniaux et décoloniaux ont joué un rôle important, symbolise l'impossibilité de continuer à éviter ce débat.

2. Le racisme dans la politique belge aujourd'hui : Discours et politiques racistes

Si l'émergence politique du parti d'extrême droite *Vlaams Blok* a joué un rôle majeur dans le développement des sentiments et attitudes anti-immigration et anti-immigrés dans le pays, la présence du racisme en Belgique ne peut se limiter à ce dernier. Comme l'indiquent les statistiques et les chiffres, le racisme et la discrimination se manifestent dans les différents domaines de la vie sociale et sont souvent le fait d'institutions et de personnes qui n'adhèrent pas nécessairement aux partis ou aux idées d'extrême droite. Il est donc important d'adopter une analyse structurelle du racisme et de la discrimination, que nous comprenons comme un processus de redistribution inégale des ressources symboliques, sociales et économiques, qui visent les individus et les groupes issus de l'immigration. Cette section a pour but de proposer un examen des différentes formes que prennent le racisme et la discrimination en nous concentrant thématiquement sur des domaines spécifiques particulièrement importants et sensibles dans la politique belge et qui ont occupés l'espace politique et médiatique cette dernière décennie : les politiques d'asile et de migration, le débat autour de l'Islam et le racisme ordinaire dans le sport (football).

2.1. Premier axe : les nouvelles migrations et l'asile

Un premier grand champ d'observation de la présence du racisme dans la politique et dans la société belge passe par les débats sur les nouvelles migrations, l'asile et les réfugiés. La crise de l'accueil des réfugiés¹⁶ qui a débuté en 2015 au lendemain de la guerre en Syrie est caractérisée par une polarisation croissante des opinions publiques et des mobilisations politiques et sociales divergentes. Le secrétaire d'État de la N-VA chargé de la migration et de l'asile au sein du gouvernement fédéral d'octobre 2014 à décembre 2018 a joué un rôle crucial dans la politisation des questions de migration et d'asile et dans l'alimentation de la polarisation dans la société. Dépeint comme « le Trump flamand » par le *New York Times*¹⁷ lorsqu'il a organisé l'expulsion des migrants soudanais avec l'aide des représentants du gouvernement soudanais non démocratique en 2018, Francken a toujours plaidé en faveur d'une politique de migration et d'asile très ferme et restrictive, non dénuée de connotations racistes.

En mars 2016, par exemple, Theo Francken a retweeté et partagé sur sa page facebook, un GIF quelque peu douteux, qu'il a commenté avec la légende « Regardez une fois ce que j'ai trouvé. Tolérance zéro, c'est drôle »¹⁸. Dans cette courte vidéo, un personnage affublé de la tête du secrétaire d'État descend d'un hélicoptère et pose une ventouse sur la tête d'un homme noir qui est rapidement hissé et renvoyé en Afrique. Cette vidéo a fait le buzz et a suscité des réactions d'indignation tant dans la société que parmi les politiciens. Il serait cependant naïf de considérer cela comme un dérapage raciste incontrôlé. Pendant qu'il était secrétaire d'état, Francken a utilisé ce type de communication politique à maintes reprises, alimentant la xénophobie et le racisme dans

la société belge entière et non seulement en Flandre.

Par ailleurs, en décembre 2018, la N-VA, alors membre de la coalition gouvernementale fédérale, s'est fortement opposée au Pacte mondial des Nations Unies sur les migrations alors que les autres partis de la coalition fédérale voulaient que la Belgique le signe lors de la conférence de Marrakech. La N-VA considérait le Pacte mondial des Nations unies sur les migrations comme un instrument qui faciliterait l'accès aux droits sociaux des migrants en situation irrégulière et qui donnerait la priorité à la préservation des cultures des migrants au détriment des cultures et des identités nationales et locales. Cela a été jugé inacceptable par les nationalistes flamands qui ont quitté le gouvernement, ou la « coalition de Marrakech » comme ils l'ont appelé, et ont provoqué l'une des plus longues crises politiques de l'histoire de la Belgique.

Un autre événement a provoqué une importante controverse en Belgique : la mort de Mawda Shawri. En mai 2018, une petite fille kurde de 2 ans a été abattue par la police lors d'une poursuite routière. La famille traversait la Belgique dans l'espoir d'atteindre le Royaume-Uni lorsque leur camionnette a été repérée par la police dans le cadre d'une opération contre l'immigration clandestine¹⁹. Le conducteur de la camionnette a refusé de s'arrêter et la police a tiré sur elle, ne laissant aucune chance à la petite fille qui était assise sur les genoux de sa mère. La tragédie a suscité des remous médiatiques et politiques qui ont pris une autre dimension lorsque Bart De Wever, le chef de la N-VA a déclaré que les parents étaient responsables de leur perte pour avoir embarqué leurs enfants dans un voyage migratoire illégal. Clairement, un discours politique raciste plus ou moins subtil qui semble ne pas respecter clairement et intégralement la législation antiraciste est devenu partie intégrante des débats politiques sur l'immigration et l'asile, surtout en Flandre. À cet égard, la ligne de démarcation entre la N-VA conservatrice et le *Vlaams Belang* d'extrême droite n'est pas toujours très claire.

2.2. Deuxième axe : l'islamophobie et la laïcité

Un deuxième domaine important pour observer la présence du racisme dans le pays est la relation avec la diversité religieuse en général, et l'Islam en particulier. L'idée que l'Islam et les musulmans représentent un défi et une menace particulière pour la société est largement répandue dans la société belge. Nous la retrouvons déjà exprimée dans les positions du *Vlaams Blok* tout au long des années 80, qui considérait la « culture musulmane » comme incompatible avec les valeurs de la société belge²⁰. Cette préoccupation à l'égard de l'Islam se retrouve cependant aussi chez une partie des politiciens des partis traditionnels et établis. À la fin des années 70, par exemple, des politiciens du parti socialiste ont mis en garde contre la présence de mouvements « extrémistes musulmans » au sein de la population musulmane de Bruxelles²¹, et au début des années 90, des politiciens libéraux ont mis en garde contre les incompatibilités qui existaient entre l'Islam et la démocratie libérale²². Ces points de vue sont généralement inspirés par des idéologies politiques différentes. La première est une position « laïque forte »²³, qui cherche à mettre un terme à toute expression publique de la religion, et qui considère par conséquent le port de signes religieux chez les musulmans comme une menace. La seconde s'appuie, en revanche, sur une position culturaliste d'inspiration nationaliste qui considère l'Islam comme une corruption culturelle de l'identité européenne chrétienne et des identités nationales du continent²⁴. Ces dernières années, ces différentes positions idéologiques se sont souvent retrouvées en alliance autour d'un certain nombre de cas concrets. Un premier exemple est celui des différentes interdictions du foulard. Si le pays ne dispose pas d'une législation nationale sur le droit de porter le foulard dans les

institutions publiques, les écoles l'interdisent généralement pour les élèves et les enseignants. Les administrations publiques restreignent tout aussi généralement le port du foulard pour leurs fonctionnaires²⁵. D'autres exemples sont l'interdiction de l'abattage rituel qui a été institué en Flandre et en Wallonie depuis 2019, ou l'interdiction du voile intégrale depuis 2011²⁶. Ces dernières années, cependant, cette focalisation sur l'Islam s'est de plus en plus mêlée à des questions de sécurité, notamment à la suite des attentats terroristes de Paris et Bruxelles en 2015 et 2016. En conséquence, la « radicalisation » et l'« extrémisme religieux » sont considérés comme des nouveaux dangers, justifiant ainsi de nouvelles formes de pratiques de surveillance et de politiques publiques répressives dans divers domaines de la société. L'utilisation et la définition vagues et incohérentes de ce terme ont conduit à une focalisation ostensible sur l'Islam, ainsi qu'à la stigmatisation et au profilage des musulmans²⁷.

3. Le racisme banal au quotidien : le cas du football

Le football en Belgique est fortement médiatisé. C'est d'autant plus le cas depuis que l'équipe nationale, les Diables Rouges, a acquis une notoriété mondiale grâce à ses bons résultats. Certaines rencontres ont été vues par plus de 4 millions de personnes²⁸. En 2010, la fédération nationale de football comptait environ 71 000 équipes, plus de 425 000 membres et 7 000 arbitres. Le nombre de rencontres officielles organisées par an s'élevait à 300 000²⁹. Ce sport extrêmement populaire reflète souvent la dynamique sociale à l'œuvre dans la société. Par conséquent, l'examen du racisme dans le football peut être un bon indicateur du racisme banal et quotidien dans la société belge en général. En Belgique, comme dans d'autres pays européens, la presse rapporte régulièrement des épisodes où des joueurs de football – souvent originaires d'Afrique ou d'origine africaine – sont insultés par des supporters. Parfois, les journalistes se livrent également à des remarques inspirées par des préjugés raciaux profondément ancrés lorsqu'ils comparent par exemple les joueurs africains à des animaux. Il en va de même pour les chants antisémites³⁰. En décembre 2018, des centaines de supporters du F.C. Bruges chantaient « *Mijn vader zat bij de commando's, Mijn moeder bij de SS, En samen verbrandden ze Joden, want joden die branden het best* » (« Mon père était avec les commandos, ma mère avec les SS, et ensemble ils ont brûlé des Juifs, parce que les Juifs brûlent mieux »). En décembre 2018, le *kop* du KV Courtrai a insulté à plusieurs reprises Uche Agbo, un joueur nigérian du Standard de Liège. Lorsqu'il rentrait au vestiaire après son exclusion, ils lui ont également jeté des verres de bière à la tête. Un incident similaire est arrivé à Marco Ilhaimaritra contre le KV Mechelen. Par ailleurs, le joueur malgache du SC Charleroi a été sanctionné d'un carton jaune par l'arbitre lorsqu'il s'est plaint des chants racistes que lui ont adressés des supporters rivaux.

Une telle dynamique s'étend d'ailleurs aussi aux relations entre Flamands et Wallons. L'accueil insultant réservé aux clubs et supporters wallons dans certains stades de Flandre n'est pas rare. Certains supporters flamands de Genk, d'Anvers et de Saint-Trond prennent plaisir à cibler les supporters du plus célèbre club wallon, le Standard de Liège. Année après année, les chants anti-wallons sont les mêmes : « *Walen buiten* » (« Les Wallons dehors »), un slogan nationaliste flamand des années 60, lorsque les Wallons ont été « chassés » de l'Université de Louvain ; « Les Wallons, c'est du caca », chanté principalement en français (« Les Wallons sont de la merde » !) ou « OCMW » (*Openbaar Centrum voor Maatschappelijk Welzijn*, le Centre public d'aide sociale) pour signifier que les Wallons paresseux vivent de l'aide publique payée selon eux par les Flamands au lieu de travailler³¹.

Ce ne sont là que quelques exemples de la manière dont les hostilités inter-groupes et le racisme se déroulent dans les stades de football belges. Il est remarquable que ces épisodes récurrents sont très souvent minimisés par presque tout le monde, y compris les clubs, la Fédération de football belge et même les tribunaux. Lorsqu'un procès est intenté, ces événements sont souvent considérés comme l'expression d'un « folklore footballistique » simplement inélégant³². Parfois, les clubs sont symboliquement condamnés à des amendes pour le mauvais comportement de certains de leurs supporters. Ces réactions indulgentes tendent à renforcer la banalisation des discours racistes dans la société belge. Seuls quelques acteurs du monde du football belge remettent sérieusement en question ce racisme banal au quotidien. Le président du Standard de Liège, Bruno Venanzi, a ouvert la voie à des mesures antiracistes, avec le soutien d'un des plus grands fan-clubs, les Ultra Inferno, qui sont explicitement antiracistes et antifascistes.

4. Changements dans l'antiracisme

L'émergence historique de l'extrême droite et la prise de conscience politique croissante de la question du passé colonial ont entraîné une série de transformations fondamentales dans la manière dont le champ antiraciste s'est organisé. Le champ antiraciste est traditionnellement apparu au lendemain de la Seconde Guerre mondiale et des massacres commis par les collaborateurs et les forces d'occupation allemandes sur la population juive. De ce fait, l'antiracisme a longtemps été synonyme d'une opposition véhémente à l'extrême droite et aux partis autoritaires. Les succès politiques du Vlaams Blok dès le début des années 90 ont conduit à l'émergence de la plus grande mobilisation autour des questions de racisme depuis la Seconde Guerre mondiale. De nouvelles initiatives telles que la Charte 91, l'objectif 479 917 et la plate-forme « Main dans la main » ont joué un rôle central dans la mobilisation contre l'extrême droite par des manifestations qui ont rassemblé jusqu'à 100 000 personnes, une pétition pour le cordon sanitaire ou la mobilisation pour un accès plus facile à la citoyenneté et au droit de vote pour les non-citoyens³³.

Au fil des années, cependant, des changements importants se sont produits dans le domaine de l'antiracisme, tant dans les types de revendications politiques que dans le leadership. Une première transformation importante a été l'émergence de nouveaux discours et dirigeants (en particulier parmi les minorités racisées) qui ont remis en question l'orientation traditionnelle vers l'extrême droite et ont insisté sur la nécessité de reconnaître le racisme comme un phénomène structurel de la société belge. L'émergence de la Ligue Arabe Européenne et de Kifkif en Flandre, au début de l'année 2000, a représenté un tournant important dans ce débat sur le racisme. Ils ont signalé l'émergence d'une nouvelle génération d'activistes, appartenant pour la plupart à la deuxième et troisième génération d'origine principalement marocaine et turque, qui ne limitaient plus leur critique à l'émergence politique du *Vlaams Blok*, mais considéraient plutôt ce dernier comme le symptôme d'un problème plus large de discrimination structurelle au sein de la société, y compris dans les partis politiques plus traditionnels. L'émergence de ces nouveaux types d'acteurs politiques a toutefois également déclenché un grand scepticisme (en particulier au sein de la gauche antiraciste traditionnelle) et son lot de controverses. La Ligue Arabe Européenne, en particulier, a été dépeinte par plusieurs analystes comme un mouvement réactionnaire et extrémiste, et certains de ses membres ont même été confrontés à des formes de répression sévères allant de l'emprisonnement à la perte de leur emploi³⁴. Parallèlement au premier changement, une deuxième transformation importante est l'émergence de l'islamophobie en tant que question distincte dans la mobilisation antiraciste. Cette dernière s'est notamment manifestée dans les suites du 11 septembre et des différentes mesures adoptées visant les signes visibles des musulmans, le foulard étant le plus visible. Dans le

contexte flamand, cela s'est traduit par la création de collectifs et de plates-formes tels que BOEH (Baas Over Eigen Hoofd) qui se sont concentrés sur le droit au foulard à l'école et au travail par le biais de diverses actions et aussi de procès. Dans la partie francophone du pays, le CCIB (Collectif contre l'Islamophobie en Belgique) a été créé en tant que plate-forme de surveillance et d'action contre les actes islamophobes. L'accent mis sur l'islamophobie, en général, et sur le foulard, en particulier, va provoquer une série de conflits internes au sein de mouvements antiracistes bien établis. La plus ancienne organisation antiraciste existante, le MRAX (Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Xénophobie), par exemple, a connu une importante succession de conflits internes en raison de l'accent ostensible mis sur l'islamophobie. En outre, et comme dans d'autres pays européens, les organisations féministes belges ont été également divisées sur la question du foulard et sur l'opportunité de soutenir les demandes des femmes musulmanes de le porter dans les lieux publics (école, travail, etc.).

Parallèlement à cette redéfinition du mouvement antiraciste autour des questions de racisme structurel et d'islamophobie, le troisième changement le plus significatif dans le domaine de l'antiracisme est l'émergence de mouvements et de militants qui s'inscrivent dans la perspective décoloniale. Largement inspirés par une perspective intersectionnelle qui combine des récits féministes, queer et afro-centriques, ces nouveaux collectifs cherchent à contester l'absence d'une mémoire explicite du passé colonial de la Belgique et la poursuite des représentations coloniales au sein de la culture populaire. Cette nouvelle évolution est largement liée à l'émergence de Belges d'origine rwandaise et congolaise, qui joueront un rôle central dans la politisation de certaines questions. Au centre de celles-ci, on trouve les débats autour de figures à visage noir comme Zwarte Piet en Flandre (également largement inspiré des débats néerlandais) ou le renouvellement du Musée de l'Afrique de Tervuren³⁵.

Conclusion

L'objectif de cet article était de dresser un tableau évolutif du racisme et l'antiracisme en Belgique en se centrant sur des axes clés pour comprendre cette évolution et en n'oubliant pas les expressions d'un racisme banal dans la société belge. La configuration spécifique du racisme et de l'antiracisme en Belgique est le fruit notamment de l'histoire coloniale et migratoire du pays et de la mobilisation de ces questions dans la lutte politique. On peut donc dire que le mouvement antiraciste a subi une importante transformation en série, et une diversification, qui l'ont fait passer d'une orientation antifasciste traditionnelle à une approche intersectionnelle plus complexe qui considère les différentes façons dont le racisme vient informer la vie quotidienne.

Cette transformation soulève de nouvelles questions importantes. L'une d'entre elles est la relation entre ces différents « visages » du racisme. Si l'élargissement du spectre antiraciste a permis l'ouverture de plusieurs thèmes et questions qui restaient, avant cela, sans réponse, il inclut également le potentiel d'une compétition pour le statut de « plus grande victime »³⁶. Une autre question est la transnationalisation voire la mondialisation accélérée et complexe tant du racisme que de l'antiracisme qui risque d'imprimer sa marque en Belgique où un nouveau leadership antiraciste émerge et où le racisme aussi se reconfigure à travers des notions hautement problématiques telles que le « racisme anti-blanc ». Une chose est claire, la construction d'une société belge sans racisme nécessitera encore beaucoup de temps et de mobilisations sociales et politiques ainsi que des actions fortes dans le champ de l'éducation.

Bibliographie

ADAM (I.), *Les entités fédérées belges et l'intégration des immigrés. Politiques publiques comparées*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2013.

ARNAUT (K.), BRACKE (S.), CEUPPENS (B.), DE MUL (S.), FADIL (N.) et KANMAZ (M.), *Een Leeuw in een Kooi. De Grenzen van het Multicultureel Vlaanderen*, Anvers-Amsterdam, Meulenhoff Manteau, 2009.

BLOMMAERT (J.) et VERSCHUEREN (J.), *Het Belgische Migrantendebat. Het Belgische Migrantendebat. De pragmatiek van de abnormalisering*, Anvers, International Pragmatics Association, 1992.

BLOMMAERT (J.) et VERSCHUEREN (J.), *Debating Diversity. Analysing the Discourse of Tolerance*, Londres, Routledge, 1998.

CEUPPENS (B.), *Congo made in Flanders?: koloniale Vlaamse visies op "blank" en "zwart" in Belgisch Congo*, Gand, Academia Press, 2004.

CEUPPENS (B.) et DE MUL (S.), « De vergeten Congolees. Kolonialisme, postkolonialisme en multiculturaliteit in Vlaanderen », in ARNAUT (K.), BRACKE (S.), CEUPPENS (B.), DE MUL (S.), FADIL (N.) et KANMAZ (M.) (eds), *Een leeuw in een kooi: de grenzen van het multiculturele Vlaanderen*, Anvers, Meulenhoff-Manteau, 2009, pp. 48-67.

DASSETTO (F.) et BASTENIER (A.), *Medias U Akbar*, Louvain-la-Neuve, CIACO, 1987.

DE WITTE (L.), *De Moord op Lumumba*, Louvain, Van Halewyck, 1999.

DE WITTE (L.), *Wie is er bang voor Moslims? Aantekeningen over Abou Jahjah, etnocentrisme en islamofobie*, Louvain, Van Halewyck, 2004.

DEMART (S.) et ABRASSART (G.), *Créer en post-colonie. 2010-2015. Voix et dissidences Belgo-Congolaises*, Bruxelles, Bozar et Africalia, 2016.

FADIL (N.), « Breaking the Taboo of Multiculturalism. The Belgian Left and Islam », in VAKIL (A.) et SAYYID (S.) (eds), *Thinking Through Islamophobia. Global Perspectives*, New York, Columbia University Press, 2010, pp. 235-250.

FADIL (N.), « Asserting State Sovereignty. The face veil ban in Belgium », in BREMS (E.) (ed.), *The Experience of Face Veil wearers in Europe and the Law*, Cambridge, Cambridge University Press, 2014, pp. 251-262.

FADIL (N.) et BRACKE (S.), « 'Is the Headscarf Oppressive or Emancipatory?' Field Notes From the Multicultural Debates in Flanders », *Religion and Gender*, vol. 1, n° 2, 2012, pp. 36-56.

FADIL (N.), DE KONING (M.) et RAGAZZI (F.), *Radicalization in Belgium and the Netherlands. Critical perspectives on violence and security*, Londres, I.B. Tauris, 2019.

GODDEERIS (I.), LAURO (A.) et VANTHEMSCHE (G.) (eds), *Koloniaal Congo. Een geschiedenis in vragen, Koloniaal Congo. Een geschiedenis in vragen*, Anvers, Uitgeverij Polis, 2020.

HOCHSCHILD (A.), *King Leopold's Ghost: A Story of Greed, Terror, and Heroism in Colonial Africa*, Boston & New York, Houghton Mifflin Harcourt, 1999.

HUYSE (L.) et DHONDT (S.), *Onverwekt verleden. Collaboratie en repressie in België, 1942-1952*, Louvain, Kritak, 1991.

JACOBS (D.), *Nieuwkomers in de politiek. Het parlementaire debat omtrent kiesrecht voor vreemdelingen in Nederland en België (1970-1997)*, Gand, Academia Press, 1998.

KUKLICK (B.) et GERARD (E.), *Death in the Congo: murdering Patrice Lumumba*, Cambridge, Harvard University Press, 2015.

LAFLEUR (J.-M.) et MARFOUK (A.), *Pourquoi l'immigration ? 21 questions que se posent les Belges sur les migrations internationales au XXI^e siècle*, Louvain-la-Neuve, Academia-l'Harmattan, 2017.

LONGMAN (C.), « Over our Heads? Muslim Women as Symbols and Agents in the Headscarf Debate in Flanders, Belgium », *Social Justice. Anthropology, Peace and Human Rights*, vol. 4, n° 3-4, 2003, pp. 300-332.

MANCO (U.) et KANMAZ (M.), « From Conflict to Co-operation Between Muslims and Local Authorities in a Brussels Borough: Schaerbeek », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 31, n° 6, 2006, pp. 1105-1123.

MARTINIELLO (M.), « Surmonter la 'concurrence victimaire' », *Politique*, n° 88, 2015, pp. 34-37.

MODOOD (T.), « Anti-essentialism, Multiculturalism and the 'Recognition' of Religious Groups », *The Journal of Political Philosophy*, vol. 4, n° 98, 1998, pp. 378-399.

REA (A.), MARTINIELLO (M.), MAZZOLA (A.) et MEULEMAN (B.), *The refugee reception crisis in Europe. Polarized opinions and mobilizations*, Bruxelles, ULB Press, 2019.

ROY (O.), *L'Europe est-elle chrétienne ?*, Paris, Seuil, 2019.

WALGRAVE (S.) et DE SWERT, « The Making of the (Issues of the) Vlaams Blok », *Political Communication*, vol. 21, n° 4, 2004, pp. 479-500.

WILS (L.), *Van de Belgische naar de Vlaamse natie: een geschiedenis van de Vlaamse beweging*, Louvain, Acco, 2009.

Notes

1 LAFLEUR (J.-M.) et MARFOUK (A.), *Pourquoi l'immigration ? 21 questions que se posent les Belges sur les migrations internationales au XXI^e siècle*, Louvain-la-Neuve, Academia-l'Harmattan, 2017.

2 WILS (L.), *Van de Belgische naar de Vlaamse natie: een geschiedenis van de Vlaamse beweging*, Louvain, Acco, 2009.

3 HUYSE (L.) et DHONDT (S.), *Onverwekt verleden. Collaboratie en repressie in België, 1942-1952*, Louvain, Kritak, 1991.

4 JACOBS (D.), *Nieuwkomers in de politiek. Het parlementaire debat omtrent kiesrecht voor vreemdelingen in Nederland en België (1970-1997)*, Gand, Academia Press, 1998; WALGRAVE (S.) et DE SWERT, « The Making of the (Issues of the) Vlaams Blok », *Political Communication*, vol. 21, n° 4, 2004, pp. 479-500 ; FADIL (N.), « Breaking the Taboo of Multiculturalism. The Belgian Left



and Islam », in VAKIL (A.) et SAYYID (S.) (eds), *Thinking Through Islamophobia. Global Perspectives*, New York, Columbia University Press, 2010, pp. 235-250.

5 MANCO (U.) et KANMAZ (M.), « From Conflict to Co-operation Between Muslims and Local Authorities in a Brussels Borough: Schaerbeek », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 31, n° 6, 2006, pp. 1105-1123.

6 BLOMMAERT (J.) et VERSCHUEREN (J.), *Debating Diversity. Analysing the Discourse of Tolerance*, Londres, Routledge, 1998.

7 ADAM (I.), *Les entités fédérées belges et l'intégration des immigrés. Politiques publiques comparées*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2013.

8 DASSETTO (F.) et BASTENIER (A.), *Medias U Akbar*, Louvain-la-Neuve, CIACO, 1987.

9 ARNAUT (K.), BRACKE (S.), CEUPPENS (B.), DE MUL (S.), FADIL (N.) et KANMAZ (M.), *Een Leeuw in een Kooi. De Grenzen van het Multicultureel Vlaanderen*, Anvers-Amsterdam, Meulenhoff Manteau, 2009.

10 GODDEERIS (I.), LAURO (A.) et VANTHEMSCHE (G.) (eds), *Koloniaal Congo. Een geschiedenis in vragen, Koloniaal Congo. Een geschiedenis in vragen*, Anvers, Uitgeverij Polis, 2020.

11 CEUPPENS (B.), *Congo made in Flanders?: koloniale Vlaamse visies op "blank" en "zwart" in Belgisch Congo*, Gand, Academia Press, 2004 ; CEUPPENS (B.) et DE MUL (S.), « De vergeten Congolees. Kolonialisme, postkolonialisme en multiculturaliteit in Vlaanderen », in ARNAUT (K.), BRACKE (S.), CEUPPENS (B.), DE MUL (S.), FADIL (N.) et KANMAZ (M.) (eds), *Een leeuw in een kooi: de grenzen van het multiculturele Vlaanderen*, Anvers, Meulenhoff-Manteau, 2009, pp. 48-67.

12 HOCHSCHILD (A.), *King Leopold's Ghost: A Story of Greed, Terror, and Heroism in Colonial Africa*, Boston & New York, Houghton Mifflin Harcourt, 1999.

13 GODDEERIS (I.) *et al.*, *op.cit.*

14 DE WITTE (L.), *De Moord op Lumumba*, Louvain, Van Halewyck, 1999.

15 Voir également KUKLICK (B.) et GERARD (E.), *Death in the Congo: murdering Patrice Lumumba*, Cambridge, Harvard University Press, 2015.

16 REA (A.), MARTINIELLO (M.), MAZZOLA (A.) et MEULEMAN (B.), *The refugee reception crisis in Europe. Polarized opinions and mobilizations*, Bruxelles, ULB Press, 2019.

17 « Belgium in Uproar over Sudanese it deported », *The New York Times*, 10 janvier 2018, <https://www.nytimes.com/2018/01/10/world/europe/belgium-sudan-theo-francken.html>.

18 « Belgium's migration minister slammed for sharing GIF labeled racist », CNN, 26 septembre 2016, <https://edition.cnn.com/2016/09/29/europe/belgian-minister-francken-racist/index.html>.

19 AUSTIN (R.), « Belgian police who shot dead two-year-old 'want to justify' tragedy, says lawyer », *The Guardian*, 25 mai 2018, <https://www.theguardian.com/global-development/2018/may/25/belgian-authorities-accused-of-botching-inquiry-into-death-of-mawda-shawri-two-year-old-shot-by-police>.

- 20 BLOMMAERT (J.) et VERSCHUEREN (J.), *Het Belgische Migrantendebat. Het Belgische Migrantendebat. De pragmatiek van de abnormalisering*, Anvers, International Pragmatics Association, 1992.
- 21 DASSETTO (F.) et BASTENIER (A.), *op.cit.*
- 22 ARNAUT (K.), BRACKE (S.), CEUPPENS (B.), DE MUL (S.), FADIL (N.) et KANMAZ (M.), *Een Leeuw in een Kooi. De Grenzen van het Multicultureel Vlaanderen*, Anvers-Amsterdam, Meulenhoff Manteau, 2009.
- 23 MODOOD (T.), « Anti-essentialism, Multiculturalism and the ‘Recognition’ of Religious Groups », *The Journal of Political Philosophy*, vol. 4, n° 98, 1998, pp. 378-399.
- 24 ROY (O.), *L’Europe est-elle chrétienne ?*, Paris, Seuil, 2019.
- 25 FADIL (N.) et BRACKE (S.), « ‘Is the Headscarf Oppressive or Emancipatory?’ Field Notes From the Multicultural Debates in Flanders », *Religion and Gender*, vol. 1, n° 2, 2012, pp. 36-56 ; LONGMAN (C.), « Over our Heads? Muslim Women as Symbols and Agents in the Headscarf Debate in Flanders, Belgium », *Social Justice. Anthropology, Peace and Human Rights*, vol. 4, n° 3-4, 2003, pp. 300-332.
- 26 FADIL (N.), « Asserting State Sovereignty. The face veil ban in Belgium », in BREMS (E.) (ed.), *The Experience of Face Veil wearers in Europe and the Law*, Cambridge, Cambridge University Press, 2014, pp. 251-262.
- 27 FADIL (N.), DE KONING (M.) et RAGAZZI (F.), *Radicalization in Belgium and the Netherlands. Critical perspectives on violence and security*, Londres, I.B. Tauris, 2019.
- 28 <https://www.telepro.be/tv/audiences-plus-de-4-millions-de-belges-devant-leur-television-pour-le-match-francebelgique.html>, visité le 2 décembre 2020.
- 29 Il s’agit de données officielles de la Fédération de football belge qui figuraient sur son ancien site et qui sont reprises sur Wikipedia : https://fr.wikipedia.org/wiki/Football_en_Belgique, visité le 2 décembre 2020.
- 30 « Les stades de football, derniers bastions du racisme ou miroirs de la société », *Le Soir*, 12 janvier 2018.
- 31 La caractérisation de l’hostilité envers les wallons comme du racisme reste ouverte.
- 32 See <https://www.unia.be/fr/jurisprudence-alternatives/jurisprudence/cour-belge-darbitrage-pour-le-sport-31-aout-2018>.
- 33 JACOBS (D.), *Nieuwkomers in de politiek. Het parlementaire debat omtrent kiesrecht voor vreemdelingen in Nederland en België (1970-1997)*, Gand, Academia Press, 1998.
- 34 DE WITTE (L.), *Wie is er bang voor Moslims? Aantekeningen over Abou Jahjah, etnocentrisme en islamofobie*, Louvain, Van Halewyck, 2004.
- 35 DEMART (S.) et ABRASSART (G.), *Créer en post-colonie. 2010-2015. Voix et dissidences Belgo-Congolaises*, Bruxelles, Bozar et Africalia, 2016 ; CEUPPENS (B.), *op.cit.*
-



36 MARTINIELLO (M.), « Surmonter la 'concurrence victimaire' », *Politique*, n° 88, 2015, pp. 34-37.

PDF généré automatiquement le 2022-06-19 21:00:56

Url de l'article : <https://popups.uliege.be/1374-3864/index.php?id=2030>